

## MAIRIE DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle  
T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78  
mairie@plouigneau.fr  www.plouigneau.fr

### Horaires d'ouverture

- **Lun. au jeu.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
- **Ven.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- **Sam. matin (semaine paire):** 9 h - 12 h

## MAIRIE ANNEXE ET POSTE DU PONTYOU

5 Place de la Mairie  
02 98 79 20 16 – mairieannexe@plouigneau.fr  
**Lun. au ven.:** 9 h - 12 h

## SERVICES MAIRIE

### Directrice Générale des services

Marie-Aude Le Jeune: dgs@plouigneau.fr

**Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme**  
mairie@plouigneau.fr

### C.C.A.S.

Corinne Kerleguer: ccas@plouigneau.fr

### Communication

communication@plouigneau.fr

### Conciliateur

J. Grondin: grondinconciliateurdejustice@gmail.com  
Permanence les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mer. de chaque mois :  
13 h 30 - 17 h 30.

### Enfance Jeunesse Scolaire

Laurence Schuster: 06 99 04 96 02  
enfancejeunesse@plouigneau.fr

### Maison des enfants

Eloïse Yvin: 06 37 14 91 99  
maisondesenfants@plouigneau.fr

### Relais des Jeunes

Maéva Pezant: 06 59 60 40 16  
relaisdesjeunes@plouigneau.fr

### Services Techniques

David Ruiz: 02 98 67 79 65  
servicetechniques@plouigneau.fr

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE – 06 58 43 83 53

- Lundi matin, Le Ponthou:** 9 h - 12 h 15
- Lundi après-midi, Plouigneau:** 15 h - 18 h
- Mardi, Plouégat-Moysan:** 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- Mercredi, Plouigneau:** 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- Jeudi, Botsorhel:** 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- Vendredi, Plouigneau:** 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

**Directrice de la publication** Joëlle Huon, Maire de Plouigneau | **Rédaction et photos** L'équipe municipale, service communication, DR | **Traduction en breton** Hervé Lautrou, KLT | **Conception et réalisation** NorWest design | **Impression:** 2 700 ex. sur un papier 100 % recyclé à l'Imprimerie de Bretagne | N° ISSN 2824-2580



## KER DREGER

Rue du 9 août 1944  
02 98 79 85 80 – kerdreger@plouigneau.fr  
www.ecomusee-plouigneau.bzh

## FRANCE SERVICES

**Mairie-annexe du Ponthou**  
02 98 79 20 16 – plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Mar., jeu. et ven.:** 9 h - 12 h  
**Mairie de Plouigneau**  
Place du Général de Gaulle  
02 98 67 70 09 - plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Lun., mar. et jeu.:** 13 h 30 - 17 h 30; **mer.:** 9 h - 12 h.

## MÉDIATHÈQUE

Place Coatanlem  
02 98 67 79 18 – bibliotheque@plouigneau.fr  
mediatheque-plouigneau.fr  
**Lun. et ven.:** 15 h - 18 h / **mar.:** 15 h - 19 h 30 /  
**mer. et sam.:** 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

## DÉCHETTERIES

**Morlaix** – Le Pilodeyer: 02 98 63 84 17  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17h (à partir du 1<sup>er</sup> octobre). **Dim.:** fermée  
**Lanmeur** – Pen ar Stang: 02 98 67 57 33  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17h (à partir du 1<sup>er</sup> octobre). **Mar. et dim.:** fermée

## GENDARMERIE

39 av. du Maréchal-Leclerc  
02 98 67 70 05

## LA POSTE

Place du Général de Gaulle  
**Lun. et dim.:** fermé / **mar. au sam.:** 9 h - 12 h

## MARCHÉ

Place du Général de Gaulle  
**Jeu.:** 8 h 30 - 12 h 30

## MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Permanences les 3<sup>es</sup> mercredis du mois.  
Sur rendez-vous en contactant le 02 98 15 15 50

## ALCOOLIKES LIBRES

Réunion chaque mardi à 19 h 30  
au Foyer Jean-Moulin à Morlaix  
06 42 23 72 22



## DESTINATION FUTUROSCOPE POUR LE RELAIS DES JEUNES !

**Le projet a pris naissance en avril 2025, à l'initiative d'un groupe de jeunes de la commune.**

Margaux, Calie, Adéla, May-Lee, Hugo, Yago et Rafaël, tous âgés de 13 ans, ont exprimé leur souhait de se lancer dans un projet de voyage pour découvrir le Futuroscope. Attirés par les attractions et le nouveau parc aquatique, l'Aquascope, ils comptent s'offrir un moment de convivialité et d'amitié. Pour atteindre leur but, ils prévoient plusieurs actions afin de financer leur séjour prévu au printemps 2026 : un lavage de voiture, une tombola, une opération pizza et la vente de cartes de vœux. Ces initiatives leur permettront de récolter les 1 500 € nécessaires pour couvrir l'ensemble des frais du voyage.



Opération crêpes sur le marché, 5 jeunes du relais des jeunes – juillet 2025

## VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE : UN SERVICE ACCESSIBLE À LA MAIRIE

Depuis le 31 mars, lorsque vous venez retirer votre carte nationale d'identité (CNI), vous avez la possibilité d'activer votre identité numérique. C'est un service pratique qui vous facilite de nombreuses démarches en ligne ! Dorénavant, toutes les mairies équipées d'une station d'enregistrement sont pleinement habilitées à certifier votre identité numérique, et ce, même en dehors du retrait d'une carte d'identité. Cette fonctionnalité est pleinement opérationnelle depuis le 15 juillet.

## IMPÔTS VOS RENDEZ-VOUS FACILITÉS EN MAIRIE

Besoin d'aide pour vos démarches fiscales ? Des permanences pour les impôts se tiendront dans les locaux de votre mairie aux dates suivantes :

- 13 octobre
- 24 novembre
- 8 décembre

**La prise de rendez-vous est indispensable.** Vous pouvez le faire directement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) dans la rubrique "Contact et prise de RDV", ou en contactant votre espace France Services au **02 98 67 70 09**.

## CONSEILS JARDINAGE : PRÉPAREZ VOTRE JARDIN POUR L'HIVER



Entre septembre et novembre, le jardin entre doucement dans sa phase de repos hivernal. C'est le moment idéal pour le bichonner et anticiper un printemps resplendissant. Voici quelques gestes essentiels pour l'aider à traverser l'hiver :

### PLANTATION DE BULBES

L'automne est la saison parfaite pour planter les bulbes qui égayeront le jardin au retour des beaux jours. Tulipes, jonquilles, crocus... autant de variétés qui offriront une palette de couleurs dès les premiers rayons de soleil.

### NETTOYAGE DU JARDIN

Ramasser les feuilles mortes permet de prévenir les maladies et les infestations d'insectes. Profitez-en également pour tailler les plantes vivaces qui ont terminé leur floraison.

### PROTECTION CONTRE LE FROID

Les végétaux les plus fragiles nécessitent une attention particulière. Une bonne couche de paillis à leur pied leur procurera une barrière naturelle contre le gel.

### PRÉPARATION DU SOL

Anticipez la fertilité du printemps en apportant dès maintenant du compost ou du fumier. Un sol enrichi offrira un terrain favorable à vos futures plantations.

## AIDES ALIMENTAIRES ET SOUTIEN SOCIAL : PENSEZ AU CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un service public rattaché à la mairie, chargé d'accompagner les habitants en difficulté. Il intervient notamment dans les domaines de l'aide aux personnes âgées, du handicap, de la précarité et de l'exclusion sociale. À noter : Sous certaines conditions, le CCAS peut accorder des aides alimentaires ponctuelles ou régulières. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en savoir plus sur les démarches et les critères d'attribution.

## UN PATRIMOINE À PORTÉE DE MAIN : VISITE LIBRE DE L'ÉGLISE



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Écomusée Ker Dreger, l'église sera accessible au public de 10 h à 17 h, jusqu'au 31 octobre. Une belle opportunité pour découvrir ou redécouvrir ce lieu empreint d'histoire et d'architecture.

Un livret de présentation sera mis à disposition à l'intérieur afin de guider les visiteurs et de mettre en lumière les éléments remarquables du site. L'accès se fait par la petite porte située sur le bas-côté nord, du côté de la place de la mairie.

## LE MOT DU CONCILIATEUR

### ARRHES OU ACOMPTE : LA DIFFÉRENCE QUI CHANGE TOUT !

Lors d'un achat, vous versez souvent une somme d'argent à l'avance. Cependant, il est essentiel de bien distinguer s'il s'agit d'arrhes ou d'un acompte, car les implications juridiques sont très différentes pour vous en tant que consommateur. Comprendre cette distinction vous permet de mieux protéger vos droits.

#### Arrhes :

##### le droit de se rétracter

Les arrhes sont une somme d'argent versée en avance qui permet aux deux parties de se rétracter. Elles sont considérées comme un dédit, une sorte de « droit de renonciation ».

- Si vous changez d'avis : vous perdez la somme versée. Le professionnel conserve les arrhes.
- Si le professionnel change d'avis : il doit vous restituer le double de la somme que vous avez versée.

#### Acompte :

##### un engagement ferme

Un acompte est un premier versement sur le prix total de la vente. Il s'agit d'un engagement ferme et définitif des deux parties.

- Si vous vous rétractez : vous ne pouvez pas vous dédire. Le professionnel est en droit de vous réclamer le paiement intégral du reste du prix, sauf si le contrat est annulé pour une raison reconnue par la loi (résolution de vente, etc.).

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Vous êtes désormais près de 2000 à nous suivre sur Facebook et plus de 500 sur Instagram, un grand merci ! Pour rester connecté à tout ce qui fait vivre Plouigneau, abonnez-vous à nos pages Facebook (mairie de Plouigneau) et Instagram (villedeplouigneau) : le réflexe malin pour ne rien manquer. Au quotidien, nous y partageons les événements à venir, les images de ceux déjà passés, et toutes les infos essentielles sur la commune.

- Si le professionnel se rétracte : vous pouvez le contraindre à exécuter sa prestation ou à vous verser des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

**Important : si rien n'est précisé, la somme est par défaut considérée comme des arrhes. Dans tous les cas, toute somme versée peut produire des intérêts au-delà de 3 mois de retard de livraison. Vérifiez toujours la mention sur le contrat !**

## LE PASS'SPORT : UN COUP DE POUCE POUR PRATIQUER UNE ACTIVITÉ

Le Pass'Sport est une aide de 70 euros mise en place par l'État pour favoriser la pratique sportive chez les jeunes. Valable du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2025, cette aide permet de financer une partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. Le Pass'Sport 2025 s'adresse aux jeunes âgés de 6 à 30 ans : ceux bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, les personnes en situation de handicap, ainsi que les étudiants boursiers.



## RENTREE SCOLAIRE : INSCRIVEZ VOS ENFANTS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire ! Les inscriptions aux services périscolaires du matin et du soir, aux cantines, ainsi qu'aux mercredis au centre de loisirs sont désormais accessibles via le portail famille de Plouigneau. N'oubliez pas d'y inscrire vos enfants.

## LES ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

La participation aux ateliers est gratuite, mais une inscription préalable est requise, à effectuer en ligne, par courriel ou par téléphone.

### Les vendredis 17 octobre - 14 novembre - 12 décembre Bébés lecteurs

La médiathèque propose des séances de lecture spécialement conçues pour les tout-petits. Deux créneaux sont disponibles : de 9 h 30 à 10 h ou de 10 h 30 à 11 h, pour les enfants de 0 à 3 ans.

### Les mercredis 15 octobre - 12 novembre - 10 décembre

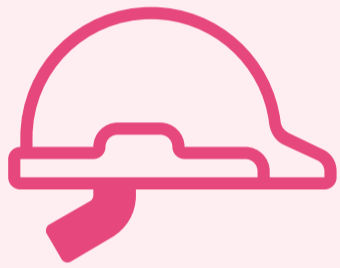
### Les samedis 11 octobre - 08 novembre - 06 décembre

### Les ateliers ré-créatifs

Des séances de loisirs créatifs destinées aux enfants à partir de 3 ans. Ils débutent à 11 h et offrent un moment ludique pour développer l'imagination et la motricité.

## VOS PROJETS DE TRAVAUX : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous prévoyez des travaux sur votre propriété ? Piscine, clôture, mur ou terrasse... ces projets nécessitent souvent une autorisation d'urbanisme. Selon la nature et la taille des aménagements, un permis de construire, permis d'aménager ou une déclaration préalable de travaux peut être requis. Même sans formalités, votre projet doit respecter les règles d'urbanisme de la commune. Pour



plus d'informations, consultez la rubrique « Aménagement urbanisme » sur plouigneau.fr. Le service urbanisme de la mairie est également à votre disposition pour vous conseiller.

## ILS SONT NOUVEAUX DANS LA COMMUNE

Tous les mercredis, **Lise Cabart** vous propose des ateliers artistiques ouverts à toutes et tous, sans aucun niveau requis. Dans une ambiance conviviale, explorez le dessin, la peinture, la couture, le modelage, les textures, le papier, les couleurs... Apprenez à vous exprimer librement tout en découvrant différentes techniques. Les cours sont payants, mais le matériel est fourni. Ils sont accessibles à tous les âges et tous les niveaux. En parallèle, Lise crée également des bijoux uniques sur commande, à découvrir sur son site : [www.lateliermorpho.com](http://www.lateliermorpho.com)

**Olivia Boisseau** est ravie de vous annoncer l'ouverture de son salon de soins esthétiques privés, Adonis, situé à son domicile. Dans une ambiance chaleureuse et cocooning, venez découvrir des prestations sur mesure : soins du visage, des mains, des pieds, prothèse ongulaire et bien plus encore. Offrez-vous une parenthèse de détente et de beauté, tout près de chez vous. Pensez à réserver votre moment de bien-être au 06 22 22 07 67. Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur Facebook (@Adonis beauté) et Instagram (@olivia\_adonis.beaute).

**La Maison Nochez**, une boulangerie-pâtisserie artisanale et familiale, a ouvert ses portes en plein centre-bourg. Dirigée par le boulanger-pâtissier Geoffrey Nochez, l'équipe comprend Maïwenn Penduff (responsable des ventes), Grégoire Nochez (commercial) ainsi que Cyrille et Aurore Nochez, gérants des autres boulangeries de la maison. La boulangerie propose une variété de pains, viennoiseries et pâtisseries faites maison. Les horaires sont du mardi au samedi de 6 h 45 à 19 h, et le dimanche de 7 h à 13 h.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE RESPECTONS LES LIMITATIONS DE VITESSE

La municipalité a reçu plusieurs signalements concernant des excès de vitesse dans divers secteurs de la commune. Ces remontées concernent des zones résidentielles et des routes fréquemment

utilisées. Afin d'assurer la sécurité de tous, un rappel des règles du Code de la route s'impose. La vitesse maximale autorisée est de 50 km/h en agglomération, sauf indication contraire.

Respecter ces limitations n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un acte de civisme essentiel pour protéger la vie des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route.

LA MAXIME DU MOIS

Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple

Jacques Prévert

Mat vefe klask bezañ eürus, na pa vefe evit diskouez ur skouer mat nemetken

Jacques Prévert

Pour aider à comprendre :

- Mat : bien, bon
- Klask : chercher, essayer
- Diskouez : montrer
- Ur skouer : un exemple
- Nemetken : seulement, uniquement



## DATES À RETENIR AGENDA

Les dates et événements à retenir pour les mois d'octobre et novembre.

### Samedi 4 octobre Repas dansant

Le comité des fêtes de Plouigneau est ravi de vous inviter à son repas dansant, qui se tiendra au Foyer Rural à partir de 19 h 30. Venez profiter d'une soirée festive avec une ambiance musicale assurée par 'Podium Animation'. Le tarif est de 15 € par personne. Renseignement : [cdf29@gmx.fr](mailto:cdf29@gmx.fr) ou 06 02 30 71 05.

### Dimanche 5 octobre Thé dansant

Voyages et culture organise un thé dansant au foyer rural de Plouigneau à partir de 14 h, animé par l'orchestre « Tendanse ».

### Mercredi 8 octobre Après-midi jeux de société

Le comité d'animation de la Chapelle-du-Mur relance les après-midis consacrés aux jeux de société. Ces rencontres auront lieu dans la salle Ty Ar Vur un mercredi sur deux, de 14 h à 18 h. La première séance est prévue pour le mercredi 8 octobre.

### Samedi 11 octobre Loto

L'APEL de l'école Sainte Marie vous invite à une soirée loto au foyer rural, à partir de 20h. Sur place, profitez d'une buvette et d'une petite restauration pour vous régaler. L'animation sera assurée par Christiane. De nombreux lots vous attendent... Venez tenter votre chance !

### Murder Party

L'Écomusée de Ker Dreger à Plouigneau vous propose une enquête grandeur nature à l'occasion du Jour de la Nuit. Plongez dans une intrigue captivante, autour des mystères de la nuit et de la pollution lumineuse. Pensez à vous munir d'une lampe pour profiter pleinement de l'animation. Inscription obligatoire au 02 98 79 85 80

### Mardi 14 octobre

### Assemblée générale

L'association Voyages et culture tiendra son assemblée générale à 11 h au foyer rural de Plouigneau. Elle sera suivie d'un repas convivial et animé, accessible sur inscription. Une permanence sera assurée dès 10 h pour

permettre le renouvellement ou la souscription de nouvelles adhésions.

### Dimanche 26 octobre Halloween

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Lanleya organise une fête d'Halloween à 16 h à l'école. Tous les enfants sont invités. Au programme : une chasse aux bonbons et une soupe de citrouille. Un concours de la citrouille la plus drôle, avec des lots à gagner par tirage au sort (pour les 3 premiers). Information par mail : [apelanleya@gmail.com](mailto:apelanleya@gmail.com)

### Loto

Venez nombreux participer au loto du Club de Tennis de Table, qui se tiendra au foyer rural. Rendez-vous à partir de 14 h pour tenter de remporter de nombreux lots !

### Cluéo géant

L'Écomusée Ker Dreger vous invite à vivre une animation immersive de 1 h 30, débutant à 14 h 30. L'activité est gratuite et accessible à tous : les enfants dès 8 ans doivent être accompagnés, les jeunes de 14 ans et plus peuvent participer seuls. Plongez dans une aventure ludique au cœur d'un univers plein de mystères. Le nombre de places est limité.

### Vendredi 31 octobre Don de sang

L'Établissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang au foyer rural. La collecte aura lieu de 9 h à 13 h. Pour y participer, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Vous pouvez le faire soit en ligne sur le site [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) soit en contactant le 02 23 22 53 97

### Halloween

Le Conseil Municipal des Jeunes organise une animation spéciale Halloween à la salle Angéla Duval. De 15 h à 18 h, plusieurs activités seront proposées : maquillage, chasse au trésor et résolution d'énigmes. De 18 h à 19 h, un jeu de rôle « Loup-Garou » sera organisé. Toutes ces animations sont gratuites. Cette activité est uniquement accessible sur inscription préalable auprès des Relais des Jeunes à l'adresse suivante : [relaisdesjeunes@gmail.com](mailto:relaisdesjeunes@gmail.com)

### Samedi 1er novembre Loto

L'association des parents d'élèves de Lanleya est heureuse d'annoncer un loto à 20 h au foyer rural, animée par Christiane. Le premier lot à gagner est de 600€ en bons d'achat.

### Dimanche 2 novembre Foire aux jouets

Le Comité des Fêtes de Plouigneau organise une foire aux jouets et à la puériculture au Foyer Rural. Tarif exposants : 3,50 € le mètre linéaire. Entrée visiteurs : 1,50 €. Renseignement : [cdf29@gmx.fr](mailto:cdf29@gmx.fr) ou 06 02 30 71 05.

### Dimanche 9 novembre Thé dansant

L'association Les Amis de l'Écomusée propose un thé dansant à partir de 13 h au foyer rural. L'événement sera animé par l'orchestre Jérôme Robert, pour une après-midi conviviale en musique. Pour plus de renseignements : 06 04 47 42 06

### Samedi 22 novembre Loto

Le comité des fêtes du Ponthou prévoit une soirée loto le samedi 22 novembre, avec une animation assurée par Christiane. Les détails complémentaires seront prochainement disponibles sur le site web et les réseaux sociaux de la mairie.

### Samedi 29 novembre Soirée Chippendales

L'association Môm Road organise une soirée réservée exclusivement aux femmes, à partir de 19 h, au domaine du Puits de Jeanne à Plouégat-Moysan. Le tarif est de 67 euros par personne.

Pour toute information et réservation, vous pouvez contacter Ludivine au 06 89 99 10 77 ou Margaux au 06 82 99 40 95 Le nombre de place est limité.

### Dimanche 7 décembre Spectacle

Venez vivre un moment magique au Foyer Rural ! Le Comité des Fêtes de Plouigneau organise un spectacle pour toute la famille, pour le plaisir des petits et des grands. L'entrée est fixée à 10 €, et à 5 € pour les enfants de moins de 10 ans. Renseignement : [cdf29@gmx.fr](mailto:cdf29@gmx.fr) ou 06 02 30 71 05

## OCTOBRE ROSE

Deux rendez-vous sportifs et festifs vous attendent au foyer rural de Plouigneau. Mobilisation solidaire contre le cancer du sein.

### Vendredi 17 octobre

Le cours 'Strong' débutera à 18 h 30 : une séance dynamique pour se dépasser en rythme, jusqu'à 19 h 30. Activité ouverte à partir de 14 ans.

### Samedi 18 octobre

Le samedi, le 'Dancehall' aura lieu de 18h à 20 h, accessible à partir de 14 ans, suivi du cours de 'Zumba' de 19 h à 21 h, ouvert à tous.

Les tarifs sont les suivants : 15 € pour un cours, 20 € pour deux cours et 25 € pour trois cours, par personne. Une petite restauration et une buvette seront disponibles sur place.

Information et inscription au : 06 35 52 41 11 ou [des100dances@gmail.com](mailto:des100dances@gmail.com)

